



RAPPORT ANNUEL

2013

COMPTES 2013

BUDGET 2014

Table de matières

I. Rapport du président

- I.1 Activités de Vitival en 2013
- I.2 Contrôles PER et Certificat
- I.3 Vitiswiss et Label Vinatura
- I.4 Activités 2014
- I.5 Conclusion

II. Rapport de la Commission Technique

- II.1. Année viticole 2013
- II.2. Programme d'activité
- II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application
- II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss

III. Comptes 2013

- III.1. Pertes et profits 2013
- III.2. Bilan 2013

IV. Budget 2014

RAPPORT DU PRÉSIDENT

I.1. Activités de Vitival en 2013

Hormis les activités régulières – organisation des contrôles PER et certificats, l'année 2013 a été occupée par l'organisation de deux dossiers conséquents, à savoir :

- Le démarrage du projet VitiSol et le suivi de sa mise en œuvre.
- L'introduction du nouveau Certificat Vitiswiss - Développement Durable.

Ces sujets ont occupé une place importante dans les activités du secrétariat et celles du comité de votre association. Le comité et la commission technique se sont rassemblés à 6 reprises durant l'année.

Chefs de groupe et formation continue

Les chefs de groupe se sont réunis deux fois. En décembre, une matinée a été consacrée à la présentation et à l'évaluation des nouvelles directives du certificat Vitiswiss. Au mois de février une rencontre faisant état du fonctionnement de Vitival a permis de partager les diverses préoccupations du comité.

La structure de notre association, basée sur les activités d'un comité relayées par les chefs de groupe régionaux, permet une bonne circulation de l'information au sein de Vitival. Je remercie ici les chefs de groupe pour leur participation et leur soutien.

La fréquentation des cours de formation continue s'est quelque peu renforcée en 2013. 93 personnes ont participé aux divers cours proposés.

Pour 2014, un choix de 6 cours en français et 4 cours en langue allemande, dont 3 cours organisés par Vitival, sont à disposition.

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches, projet « VitiSol »

Durant notre dernière assemblée générale, nous annonçons le lancement du projet VitiSol. L'accueil a été très positif puisque 111 exploitations totalisant quelques 250 ha de vignoble se sont inscrites. A nouveau cette année nous offrons la possibilité aux viticulteurs qui le désire de participer au projet en annonçant une ou plusieurs de leurs parcelles. Un point du présent ordre du jour traitera plus précisément de cette question.

Nous sommes aujourd'hui très satisfaits d'avoir initié ce projet dans le cadre des activités de Vitival. Il était important que notre association s'attèle à la problématique de l'entretien des sols viticoles. Le dossier est complexe, et sa mise en pratique nécessite professionnalisme et sens de l'observation. La diminution constante des solutions permettant un travail sur sol nu va inévitablement nous obliger à nous adapter à de nouvelles contraintes. VitiSol anticipe ces changements et propose aux viticulteurs, viticultrices de s'adapter à de nouvelles techniques dans un cadre constructif et non contraignant.

I.2 Contrôles PER et certificat

PER 2013

En 2013, le respect des exigences PER a été contrôlé sur 313 exploitations, ce qui représente une diminution de quelques 50 dossiers en rapport à l'année 2012. Au total, 23 manquements ont entraîné une sanction. Comme habituellement, la remarque la plus fréquente concerne des documents incomplets notamment les résultats d'analyses de sol ou les relevés de structures.

Fin octobre 2013, les références de 1142 exploitants ont été transmises à l'Office des paiements directs.

Certificat Vitiswiss

En 2013, sur 276 demandes (284 en 2011, 276 en 2012), 129 exploitations ont été contrôlées (soit 47 %). 268 certificats ont été attribués.

I.3. Vitiswiss et Label Vinatura

Le comité de Vitiswiss s'est réuni à Berne à sept reprises. L'assemblée générale, organisée par la section vaudoise, s'est déroulée à Bex le 24 avril 2013.

La refonte des directives du certificat Vitiswiss et l'évolution du label Vinatura vers le développement durable ont été au centre des activités du comité et des commissions techniques de Vitiswiss en 2013.

Les nouvelles directives aboutissant au certificat Vitiswiss et permettant la mise en place du Label Vinatura - Développement Durable sont maintenant disponibles. Le millésime 2014 sera le premier estampillé « Développement Durable ».

Exigences PER et directives Vitiswiss 2014

Pour l'année à venir, aucun changement majeur n'est signalé dans l'application des PER.

Comme souligné plus haut, pour le certificat Vitiswiss les nouvelles directives s'appliquent dès cette année. La plupart d'entre vous ont déjà été informés des modifications durant les séances d'hiver.

Pour la viticulture, les changements sont peu importants, c'est au niveau de l'encavage que de nouvelles mesures apparaissent et devront être mises en place.

Label Vinatura ®

Après 3 années de recul, le nombre d'exploitations valaisannes utilisant le label Vinatura s'est quelque peu redressé. Cette année 16 demandes ont été enregistrées (12 en 2011, 13 en 2012). Le nombre de vins dégustés remonte également avec 168 vins contre 144 en 2013, ceci correspond à un volume de 640'000 litres.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette tendance. L'utilisation du label permet de communiquer un savoir faire et souligne les efforts effectués au vignoble pour un travail de qualité dans le respect de l'environnement.

I.4. Activités 2014

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches : Projet VitiSol.

Le suivi de ce projet constituera bien évidemment un élément important de nos activités en 2014. L'objectif pour cette année est d'atteindre à nouveau 250 ha de vignoble engagé dans le projet.

L'administration du projet, l'encadrement technique et la formation continue des viticultrices et viticulteurs sont assurés par M. Eric Perruchoud. Je profite de le remercier pour le travail effectué cette année et me réjouis de pouvoir compter sur sa collaboration pour la suite du projet.

Certificat Vitiswiss – Développement Durable

Les modifications apportées au nouveau certificat ne manqueront pas de susciter questions et remarques. Il est dès lors important que la gérance, le comité et la commission technique ainsi que les chefs de groupe soient à l'écoute et disponibles auprès des membres de Vitival candidats au certificat.

Organisation des contrôles Certificat

Les nouvelles exigences du certificat Vitiswiss nous obligeront à former quelques équipes de contrôleurs compétentes dans les domaines de la cave et de l'entreprise.

Autres activités

Nous vous avons rendus attentifs en 2013 à la diminution des membres de notre association. Pour des raisons d'âge, une cinquantaine de personnes quittent Vitival chaque année, ce qui évidemment se répercute sur les rentrées de cotisations ! Par contre, la surface du vignoble inscrite en PER est stable voire en augmentation.

Afin de répondre à ces constats, un certain nombre de scénarios ont été travaillés.

L'idée de maintenir la cotisation de base et de la compléter par une taxe à la surface paraît être une solution intéressante. Cette manière de faire doit permettre de stabiliser le financement de l'association ; la diminution du nombre de membres étant compensée par un montant stable lié à la surface viticole.

Comme vous le verrez lors de la présentation des comptes, la situation financière 2013 est saine, nous ne modifierons donc rien cette année. Nous affinerons ce sujet de manière à vous apporter une proposition à l'AG 2015.

I.5. Conclusion

Notre projet VitiSol et l'ouverture du certificat Vitiswiss au développement durable ont engendré une belle dynamique au sein de nos activités. Ces deux projets sont intimement liés et s'inscrivent dans les objectifs défendus par l'OIV (Organisation International du Vin). Le cahier des charges proposé par Vitiswiss, avant même sa mise en œuvre, a déjà suscité les commentaires élogieux de certains intervenants étrangers. Comme cela a été le cas dans les années 1980 avec le développement de la production intégrée, nous sommes aujourd'hui cités en exemple et pouvons être fiers du travail accompli.

Saurons-nous profiter de cet atout ? Il s'agit maintenant de promouvoir notre démarche. Vitiswiss doit certes intensifier ses efforts de communication, mais seule, elle ne sera pas assez visible. La diffusion du label par de nombreux encaveurs et sur un maximum de vins est évidemment une condition à sa reconnaissance. De plus, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs responsables de la promotion des vins, tant aux niveaux régional que national, profitent de cet « outil promotionnel » mis à leur disposition.

Nous ne pouvons que souhaiter que l'adage « nul n'est prophète en son pays » ne se réalise ici, et que le travail effectué par nos vigneronnes et vignerons soit valorisé à sa juste valeur.

Souhaitons également que les efforts consentis par notre vitiviniculture soient mis en évidence et qu'ils éclipsent les dysfonctionnements de quelque minorité.

Je vous remercie de votre attention, je souhaite bon vent à tous nos projets, et vous adresse mes meilleurs vœux pour la saison viticole à venir.

Le Président
Christian Blaser

II. RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

II.1. Année viticole 2013

L'Office cantonal de la viticulture publiera à fin mars son 4^e rapport annuel, qui sera consultable sur internet (<http://www.vs.ch/agriculture> > Viticulture > Communiqués viticoles). Celui-ci présentera notamment les aspects phytosanitaires et les paramètres de la récolte 2013 et donnera des informations sur l'évolution des ventes de vins en Grande distribution, ainsi que sur d'autres questions d'actualité.

L'année viticole peut se caractériser par les éléments suivants :

- Printemps maussade accompagné de basses températures jusqu'à la floraison :
 - floraison en retard d'environ 15 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières ;
 - coulure et millerandage à l'origine de la plus petite récolte des 50 dernières années ;
- Sévère épisode de grêle à Saxon le 8 juillet -> aucune trace de Coïtre trouvée lors de contrôles effectués à la veille des vendanges dans des parcelles sensibles non traitées ;
- 1^{res} captures de Scaphoideus titanus, vecteur de la Flavescence dorée, en Valais central (Fully, Sion et Sierre) ;
- Absence de lutte contre les vers de la grappe à Sion, vu la très faible pression actuelle du ravageur ;
- Lancement réussi du projet VitiSol « Utilisation durable des sols viticoles en zone sèche » : 250 ha inscrits par 111 exploitants ;
- Nette augmentation de l'utilisation de soufre mouillable contre l'oïdium (36% des traitements réalisés) ;
- Abrogation des zones viticoles, remplacées par les secteurs d'encépagement.

II.2. Programme d'activité

Activités des groupes régionaux (28 groupes)

Comme en 2012, les **contrôles phytosanitaires** ont eu comme objectif principal la détection précoce des principaux parasites actuels de notre canton, à savoir l'acariose et l'oïdium. Ils ont été effectués aux dates suivantes :

| <u>Date</u> | <u>Stade</u> | <u>Thème</u> | <u>Qui</u> |
|---------------------|--------------|---|------------|
| 6 – 13 mai | E – F | Acariens (acariose, typhlo, ar. rouges), thrips, pyrale... | 28 groupes |
| 25 juin – 5 juillet | J | Maladies (oïdium – mildiou) | 28 groupes |
| 16 – 29 juillet | K – L | Maladies (oïdium – mildiou) | 28 groupes |
| 29 juillet – 5 août | L – M | Maladies et vers de la grappe 2 ^e génération (Fully) | 9 groupes |

Lors du premier contrôle, en plus de blocages dus à l'acariose, de fréquents et parfois importants dégâts de noctuelles et de boarmie ont été signalés. Le 2^e contrôle de la saison a probablement été réalisé un peu trop tôt pour juger correctement de la pression d'oïdium (par rapport au stade de développement de la vigne). La proportion de parcelles avec présence d'oïdium est d'ailleurs passée de 6 à 26% entre le 2^e et le 3^e contrôle phytosanitaire, soit entre le stade J (nouaison) et le stade K-L (fermeture de la grappe). Il eut été judicieux d'effectuer ce contrôle une semaine plus tard, afin de mieux tenir compte du retard de développement phénologique de la vigne.

Neuf groupes ont effectué un dernier contrôle début août, afin d'évaluer la nécessité d'appliquer un traitement à mi-août, voire plus tardivement pour les cépages tardifs.

Neuf **séances d'hiver** se sont déroulées du 17 janvier au 17 février 2014 réunissant au total 280 participants. A cette occasion, certains membres du comité ou de la commission technique de Vitival ont présenté le nouveau concept « Développement durable ». L'office cantonal de la viticulture a présenté pour sa part une brève rétrospective de l'année écoulée, quelques actualités relatives aux produits de traitement, ainsi que des informations relatives à la mise en oeuvre de la politique agricole 2014-2017. Enfin, à trois reprises, M. Antoine Sierro, collaborateur de l'antenne valaisanne de la station ornithologique suisse a fait un bref exposé sur les oiseaux du vignoble.

Site internet

Les chefs de groupe ont été sollicités en début de saison pour actualiser et valider les secteurs prospectés dans leur région respective lors des contrôles phytosanitaires, afin de permettre une meilleure visualisation des résultats sur le site www.vitival.ch.

Formation continue (cours reconnus pour le Certificat Vitiswiss)

Deux nouveaux cours ont complété le programme de formation continue. Le premier a présenté les stratégies de lutte contre l'oïdium (intervenant Pierre-Henri Dubuis, Agroscope) et le second a traité de la gestion précise de l'irrigation (intervenant Vivian Zufferey, Agroscope et Christian Blaser). Etant donné la bonne fréquentation de ces cours (17 et 20 participants), ils seront reconduits en 2014.

A l'inverse, le cours sur la reconnaissance des symptômes des Jaunisses de la vigne a été annulé, faute d'inscriptions suffisantes.

Nous constatons comme d'habitude que les cours proposés pour la première fois rencontrent un joli succès, ce qui montre l'importance de renouveler régulièrement l'offre. Toute proposition de cours est la bienvenue !

| Nom du cours (par ordre chronologique) | Nombre de participants |
|---|-------------------------------|
| Les oiseaux du vignoble : observation et mesures à prendre en leur faveur | 8 |
| Utilisation raisonnée de l'énergie et de l'eau dans une cave | 5 |
| Surfaces de compensation écologique en cultures spéciales | 25 |
| Découvertes botaniques dans le vignoble | 18 |
| Stratégie de lutte contre l'oïdium de la vigne | 17 |
| Gestion précise de l'irrigation dans les vignes | 20 |
| Total | 93 |

Cours contrôleurs

Les cours pour les contrôleurs PER et/ou Certificat Vitiswiss ont eu lieu les 24 et 25 juin 2013 à Châteauneuf et à Salquenen. Un volet concernant le contrôle des participants au projet VitiSol a complété la séance habituelle.

Groupe d'intérêt en viticulture biologique

Aucune activité spécifique à la viticulture biologique n'a été organisée en Valais. Au vu de l'intérêt grandissant de nombreux viticulteurs quant à l'utilisation de produits de traitement naturels (petit lait, décoctions, tisanes...), il serait peut-être judicieux de créer un groupe d'intérêt sur cette thématique.

Entretien du sol

Le lancement du **projet VitiSol** a eu un impact important sur l'évolution des surfaces ensemencées avec le Brome des toits ou des mélanges peu concurrentiels. En effet, 18 ha de vigne ont été ensemencés avec de telles espèces en 2013. Le semis est généralement réalisé dans une interligne sur deux, soit sur environ 40% de la parcelle ensemencée.

L'**essai d'enherbement** mis en place par Agroscope en octobre 2012, dans une parcelle de Chasselas à Leytron se poursuit. Il a été visité en automne par les participants au projet VitiSol. Des relevés botaniques sont effectués par nos soins à intervalles réguliers.

Un essai **d'enherbement du cavillon** à partir de plants mottés de bugle rampant (Ajuga reptans) et de luzerne lupuline (Medicago lupulina) a pu être lancé grâce à la collaboration de 5 viticulteurs.

Surfaces viticoles à biodiversité naturelle

La progression des surfaces de vigne en biodiversité naturelle de niveau de qualité II (ancien OQE) se poursuit. Ces surfaces atteignent aujourd'hui 144 ha, répartis entre 100 exploitants.

Une demande a été adressée à l'OFAG, visant à diminuer les exigences de qualité botanique pour les vignes situées en plaine et en rive gauche du Rhône, afin de tenir compte de leur moins grande diversité potentielle.

Dès 2014, les viticulteurs qui feront une demande de contributions devront respecter les exigences techniques y relatives durant une durée de 8 ans. Celles-ci demeurent inchangées à l'exception des tournières, qui peuvent dorénavant être fauchées en cours de saison.

En cas de changements d'exploitants en cours de contrat, le nouvel exploitant doit immédiatement annoncer à l'office des paiements directs, par courrier ou par e-mail, son intérêt à poursuivre la démarche, si tel est le cas. Sans nouvelles de sa part, le contrat sera annulé.

Soutien à la lutte par confusion sexuelle et suivi des vers de la grappe en Valais

En 2013, la lutte par confusion a été installée sur 5 nouveaux ha à Turtmagne et à Vionnaz.

Le canton du Valais a versé des contributions pour un montant total de 121'469.- en 2013.

L'efficacité de cette technique a été excellente sur l'ensemble du canton, malgré une présence d'eudémis à nouveau constatée dans la région de Mazembroz, sans que cela ne justifie toutefois un traitement.

Au vu de la très faible pression d'eudémis enregistrée en Valais central depuis plusieurs années, le groupement de Sion a décidé de ne pas installer de diffuseurs en 2013 dans les vignes situées sur le coteau en rive droite du Rhône. L'absence de captures dans les pièges, ainsi que l'absence de tissages sur près de 10'000 grappes contrôlées en 1^{re} génération a confirmé que la lutte est actuellement inutile contre les vers de la grappe dans ce périmètre.

Même constat dans la région sierroise, où aucun piège du réseau n'a capturé plus de 100 papillons en 1^{re} génération (moyenne = 7 eudémis / pièges), valeur en dessous de laquelle la lutte n'est pas nécessaire.

Nombre de captures de papillons d'eudémis en 1^{re} génération dans la région sierroise (moyenne de 7 pièges) :

| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 42 | 37 | 52 | 62 | 49 | 37 | 2 | 7 |

Suivi de parcelles sujettes à l'acariose (en collaboration avec Chr. Linder, d'Agroscope ACW)

Des contrôles des populations hivernantes ont à nouveau été effectués dans 18 parcelles sujettes à l'acariose. Contrairement aux observations antérieures, d'importants blocages ont été observés dans une parcelle d'Amigne où les populations hivernantes étaient nettement en-dessous du seuil de 20 individus par bourgeon. Il est donc nécessaire de poursuivre ces observations afin de mieux comprendre le comportement de ce ravageur.

Exploitation durable des ressources naturelles : Projet VitiSol

Voir rapport du président.

Collaboration avec la station ornithologique suisse

Le cours « Oiseaux du vignoble » s'est déroulé à fin mars. Les membres Vitival peuvent toujours compter sur la collaboration précieuse d'Antoine Sierro, de l'antenne valaisanne de la station ornithologique suisse.

Autres engagements des viticulteurs

Des séances d'informations et des visites de parcelles sont organisées par les membres Vitival de Viège pour les « **vignerons amateurs** » de Visperterminen et Stalden. Elles rencontrent toujours un vif succès et sont fort appréciées des participants.

Les membres de Vitival continuent à s'impliquer dans l'organisation de **lutte par confusion** contre les vers de la grappe, dans l'aménagement des alentours du vignoble, ainsi que dans l'organisation de **manifestations vitivinicoles**.

Plusieurs membres du groupe Vitival de Saillon ont collaboré activement à l'élaboration d'un projet de **mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité** dans le vignoble. Ce projet devrait démarrer en 2014 déjà et offrira sans nul doute une belle carte de visite à ce vignoble particulièrement riche en structures naturelles.

II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux viticulteurs nous ayant transmis leur programme de traitement.

Analyse de programmes de traitement (87 dossiers)

Bilan d'utilisation des insecticides / acaricides :

- 83% des viticulteurs interrogés n'ont pas appliqué d'insecticides en 2013, le solde (17%) a effectué un seul traitement, dans une très large mesure avec un insecticide sélectif et respectueux de l'environnement ;
- les esters phosphoriques (Pyrinex et Reldan) représentent 3% des traitements insecticides effectués ;

- 8% des viticulteurs ont réalisé un traitement « d'hiver » (stade « bourgeon gonflé ») et la même proportion a traité curativement contre l'acariose dans leur parcelle de référence.

Bilan d'utilisation des fongicides :

En moyenne cantonale, 6,9 traitements ont été effectués par parcelle (hors poudrages et traitements spécifiques de la zone des grappes). Cette valeur est identique à celle de l'an passé, mais ne s'explique pas tant par une forte pression de maladie que par la période de traitements qui a été plus longue que d'habitude, à cause du développement de la vigne particulièrement lent en début de saison.

Une analyse des anti-oïdium appliqués par les viticulteurs montre que les recommandations du canton ont été largement suivies puisque les strobilurines ne représentent plus que 1% de tous les anti-oïdium, contre 19% avant la découverte de la résistance. Ils ont été essentiellement remplacés par le soufre mouillable, dont la part est passée de 21 à 36% entre 2010 et 2013.

Signalons enfin que le nombre maximal d'applications par groupe chimique a été dépassé à 4 reprises (5% des plans de traitement analysés) et que cela concernait toujours les ISS. Cela confirme nos craintes déjà exprimées, car plusieurs anti-oïdium nouvellement commercialisés combinent deux matières actives, dont un ISS. Il s'agit de Milord, Flica, Moon Experience et Dynali. Il convient de ne pas oublier de comptabiliser ce traitement comme ISS également.

Contrôle des appareils de traitement (Gilles Raboud, Raymond Roduit et Alain Brandalise)

Le réglage de 83 appareils de traitements s'est déroulé du 15 avril au 7 mai 2013. Les résultats de contrôles sont très stables d'une année à l'autre :

- 59% des appareils étaient en tous points conformes aux exigences ;
- 18% ne nécessitaient que le remplacement du manomètre par un modèle plus finement gradué. Les directives de l'ASETA stipulent en effet qu'une graduation par 0,5 bar est exigée pour une pression de travail jusqu'à 5 bars, alors qu'une graduation par 1 bar suffit pour une pression de travail comprise entre 5 et 20 bars ;
- les autres remarques les plus fréquentes concernent le changement de buses (19%) et la réparation/installation du dispositif anti-goutte (6%).

II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss 2014

Exigences PER

Aucune modification significative à signaler.

Certificat Vitiswiss et Label Vinatura

Le nouveau concept du Certificat Vitiswiss – Développement durable s'applique dès cette année. Une information détaillée a été dispensée par les membres de la commission technique lors des bilans annuels. Les principaux changements sont les suivants :

- Signature de la Charte Vitiswiss pour le Développement durable ;

- Rédaction d'un cahier des charges « Entreprise » et d'un cahier des charges « Cave », à respecter pour l'obtention du Certificat Vitiswiss, respectivement du label Vinatura ;
- Remplacement des 4 efforts particuliers réalisés annuellement par une mesure durable à mettre en œuvre sur 4 ans (parfois 2 ans).

Les documents sont disponibles sur le site www.vitival.ch ou www.vitiswiss.ch.

III. Comptes 2013

III.1. Pertes et Profits

| CHARGES / AUSGABEN | <i>Budget 2013</i> | <i>PP 31.12.13</i> |
|---|--------------------|--------------------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 10'000.00 | 10'586.40 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 5'000.00 | 1'790.10 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 4'100.00 | 1'313.00 |
| utilisation de la provision / Rückstellung | 0.00 | -6'000.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 7'300.00 | 6'290.00 |
| Projet Vitisol | 0.00 | 0.00 |
| Soutien au projet VitiSol | 0.00 | |
| Dissolution provision VitiSol | 0.00 | |
| Port / Porto | 4'200.00 | 4'031.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 7'500.00 | 7'195.35 |
| Informatique / Informatik | 8'000.00 | 11'052.20 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 26'100.00 | 25'915.00 |
| Salaires des contrôleurs / Löhne der Kontrolleuren | 62'000.00 | 50'801.45 |
| Accréditation / Akkreditierung | 7'000.00 | 7'379.20 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 70'000.00 | 61'521.20 |
| Dégustation / Degustation | 1'000.00 | 1'000.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 0.00 | 2'500.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 100.00 | 165.80 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 200.00 | 77.55 |
| Projet Vitisol | 175'100.00 | 0.00 |
| | 387'600.00 | 185'618.25 |
| PRODUITS / EINNAHMEN | | |
| Cotisations / Beiträge | 191'000.00 | 196'650.00 |
| Cotisation / Beiträge (à facturer) | | 0.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 10'000.00 | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 1'500.00 | 905.10 |
| Prestations Contrôles | 0.00 | 1'540.00 |
| Cours et formation | 0.00 | 140.00 |
| projet Vitisol | 175'100.00 | 0.00 |
| Interêts / Zins | 160.00 | 73.75 |
| Divers / Verschiedenes | 0.00 | 0.00 |
| | 377'760.00 | 214'308.85 |
| Produits / Einnahmen | 377'760.00 | 214'308.85 |
| Charges / Ausgaben | 387'600.00 | 185'618.25 |
| Solde | -9'840.00 | 28'690.60 |

III.2. Bilan

| | | | Actif |
|-----------------------------|---------------------------------------|------------|--|
| Liquidités: | | | |
| Caisse | Kasse | | 538.50 |
| Raiffeisen | <i>Raiffeisen</i> | | 5'521.95 |
| Raiffeisen projet VitiSol | <i>Raiffeisen Projekt VitiSol</i> | | 324'785.20 |
| Poste | <i>Post</i> | | 40'633.68 |
| Actifs transitoires | | | |
| Actifs transitoires | <i>transitorische Aktiven</i> | | 213'600.00 |
| Actifs transitoires VitiSol | <i>transitorische Aktiven VitiSol</i> | | 25'022.25 |
| Total | | | 610'101.58 |
| | | | Passif |
| Fonds étrangers | | | Fremdkapital |
| Passifs transitoires | | | <i>transitorische Passiven</i> |
| Passifs transitoires Projet | | | <i>transitorische Passiven VitiSol</i> |
| Provision | | | <i>Provision</i> |
| Fonds projets | | | <i>Projektfond</i> |
| Fonds projet VitiSol | | | <i>Projektfond VitiSol</i> |
| Fonds propres | | | Eigenkapital |
| Capital | <i>Kapital</i> | 31.12.2012 | 147'517.53 |
| Résultat de l'exercice | | | <i>Ergebnis</i> |
| Total | | | 610'101.58 |
| Capital | <i>Kapital</i> | 31.12.2013 | 176'208.13 |

IV. Budget 2014

| CHARGES / AUSGABEN | |
|---|-------------------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 15'000.00 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 3'000.00 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 2'000.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 14'100.00 |
| Port / Porto | 4'200.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 7'200.00 |
| Informatique / Informatik | 8'000.00 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 26'000.00 |
| Contrôles / Kontrolle | 60'000.00 |
| Accréditation / Akkreditierung | 10'000.00 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 75'500.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 2'500.00 |
| Dégustation / Degustation | 1'000.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 100.00 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 200.00 |
| | |
| | |
| | 228'800.00 |
| | |
| PRODUITS / EINNAHMEN | |
| Cotisations / Beiträge | 191'000.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 500.00 |
| Prestations contrôles | 1'500.00 |
| Cours formation | 140.00 |
| Interêts / Zins | 70.00 |
| | |
| | |
| | 208'210.00 |
| | |
| Produits / Einnahmen | 208'210.00 |
| Charges / Ausgaben | 228'800.00 |
| | |
| Solde | -20'590.00 |

